

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3722

présenté par
M. Son-Forget

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Après les mots « code de la santé publique », insérer les mots « et le code de l'action familiale et sociale »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le code de l'action familiale et sociale est également impacté comme l'a montré le rapport de l'IGAS sur l'évaluation de la loi de 2016 appelant à une harmonisation du régime légal de la personne de confiance dans ce code et dans celui du code de la santé publique